

# **Assemblée Générale de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel lundi 12 septembre 2011**

Délégués présents : Mesdames et Messieurs MARTIN G. MASSY J., LEROUX F., MARTIN P., BRAUD D., DUBREUIL A., RONDIER D., TABUTIN M., LECLERC C., JOULAUD C., FANTINET R., BOURICAT G., ABRANOWITCH S., BOURDUT C., PENAUD J.P., RENAUDET L., PORTIER P., LHOPITEAU A., MAUGENEST G., COFFIN D., DUMONTET B., DESAGES H., MERVAUX M.P., PIGEON A., DUBREUIL J.C., PHILIPPON A., MILLOT G., MOREL M.T., BOUCHAUVEAU M., PETIT E., DUMONTET J.M., MALLET B.

Délégués excusés : COLIN T., BULCOURT C.

L'ordre du jour était le suivant :

- ✓ Demande d'achat d'une parcelle dans la Zone d'activités des Richardes à Huriel
- ✓ Visite du village d'Ornans
- ✓ Reconduction du contrat de Madame DUMONTET chargée de l'accueil et l'entretien du gîte de Saint Palais
- ✓ Renouvellement du bail précaire de Monsieur CHERPRENET
- ✓ Projet de création d'un atelier à Chazemais
- ✓ Création d'une antenne des Restaurants du Cœur à Huriel
- ✓ Point sur les travaux en cours (écogîte)
- ✓ Hôtel d'entreprises
- ✓ Diagnostic énergétique des bâtiments communaux
- ✓ Film sur l'artisanat d'art
- ✓ Point sur les subventions acquises en 2011
- ✓ Questions diverses

## **Demande d'achat d'une parcelle dans la ZAC des Richardes**

La demande émane de Monsieur Muglia qui a une entreprise de travaux publics et qui souhaite acquérir la parcelle ZL 142 dont la surface est de 1042 m<sup>2</sup>.

- ✓ Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité cette vente pour un prix de 4 689 €.

## **Visite du village d'Ornans**

Le départ est prévu à 5h45 d'Huriel devant les locaux de la Communauté de Communes ou à Bizeneuille à 6h05.

L'arrivée à Ornans aura lieu aux alentours de 11h où une rencontre avec le Maire est prévue. Après le déjeuner une visite commentée du bourg sera effectuée et des échanges avec les artisans sont prévus.

## **Reconduction du Contrat de Madame Dumontet** (accueil et entretien du gîte de Saint Palais).

La prolongation du contrat s'avère impossible car Mme Dumontet aura 65 ans au mois d'octobre et les dérogations au principe de retraite ne sont possibles que dans la mesure où la personne bénéficie d'un régime CNRACL et non d'un régime général.

Le Président explique cependant qu'il a été saisi d'une demande de location du gîte par le gérant du café situé à proximité. Une telle location permettrait à la Communauté de Communes de retrouver un bilan positif sur cette opération qui aujourd'hui entre les charges de personnel et les taxes et consommation est déficitaire de 2 607 €.

- ✓ Le Conseil Communautaire décide de proposer à Monsieur Dandin la location du gîte vide pour un loyer de 300 €. Les meubles seront soit récupérés et stockés soit vendus au locataire.

### **Renouvellement du bail de Mr Cherprenet restaurateur d'œuvre d'art à Huriel**

Son bail arrive à expiration le 30 septembre 2011.

- ✓ Le Conseil Communautaire valide le principe de conclure un nouveau bail au mois d'octobre.

### **Projet de création d'un atelier à Chazemais**

La Commune de Chazemais a installé récemment Monsieur Julien Revidon, artisan en moto culture, dans une ancienne grange réhabilitée pour l'occasion. Cependant, cette activité étant génératrice de bruit, des problèmes de voisinage ont surgi. Il s'avère donc nécessaire d'envisager la construction d'un petit atelier. La Communauté de Communes ayant seule la compétence « artisanat », elle doit se positionner sur ce projet.

L'atelier serait de 7,09 m x 15,15 m et comporterait un petit bureau et des sanitaires. L'estimation est aujourd'hui à 62 800 €.

Monsieur Braud regrette que cette entreprise n'aille pas s'implanter dans la zone de La Chapelaude érigée à cet effet.

Le Président en convient mais explique que l'intéressé ne souhaite pas être installé à La Chapelaude car sa clientèle se situe en direction du Cher. Il ajoute qu'il est difficile de contraindre un entrepreneur sur un type d'implantation.

- ✓ Le Conseil Communautaire décide de poursuivre sa réflexion sur le projet et de voir si les coûts peuvent être diminués.

### **Création d'une antenne des Restos du Cœur**

Une réunion a eu lieu le 31 août à laquelle étaient conviés tous les membres des CCAS, les Présidents d'association de personnes âgées et la Commission de la Communauté de Communes .

24 personnes étaient présentes. La réunion a été animée par Mr Faucher, Président de l'antenne Départementale, et de deux membres de son équipe. Ces derniers ont expliqué que leur public était composé de jeunes de 20 à 25 ans sans ressources, de personnes sans emploi, de femmes seules avec des enfants et de personnes âgées bénéficiant de pension de réversion insuffisante. Le dossier d'inscription est très complet et prend en compte les revenus mais également le montant du loyer, les dettes, etc.

Il conviendra à Huriel de trouver une équipe de bénévoles qui fonctionnera dans le cadre « Restos du Cœur » et qui sera formée par les « Restos du Cœur ».

L'ensemble de la logistique sera assurée par les « Restos du Cœur » et le rôle de la Communauté de Communes se limitera à l'offre de locaux adaptés.

Une prochaine réunion publique ouverte à l'ensemble de la population sera organisée au mois d'octobre afin de trouver des bénévoles pour la saison démarrant en novembre ou décembre.

La Communauté de Communes mettra à disposition, dans un premier temps, les locaux du RSP (un bureau et une pièce de distribution). Dans l'avenir, si la société IDE déménage au sein de l'hôtel d'entreprises de La Chapelaude, ses locaux pourront être mis à disposition de ce service.

## **Point sur les travaux de l'écogîte**

Les fondations ont été posées et les travaux de maçonnerie seront terminés fin septembre. L'entreprise Lazzaro commencera à monter le bâtiment début octobre.

## **Hôtel d'entreprises**

Le permis de construire est prêt à être déposé. Une présentation des plans est effectuée. Monsieur Leroux fait remarquer qu'il conviendrait de revoir l'entrée dans l'atelier n°3 qui n'est pas cohérente. Le problème sera revu avec l'architecte. Il sera également vérifié que les ouvertures de portes sont suffisamment larges pour faire manœuvrer un fauteuil handicapé.

## **Diagnostic énergétique des bâtiments communaux**

On comptabilise aujourd'hui 22 413 m<sup>2</sup> de surface de bâtiments communaux sur le territoire. Le coût de l'étude serait donc de 22 413 m<sup>2</sup> x 1,35 = 30 257 €.

De nombreux délégués trouvent ce tarif exorbitant et font observer que les problèmes de gaspillage énergétique des bâtiments ne sont pas méconnus (fenêtre, isolation, etc). Ils ne voient pas le gain apporté par cette étude. D'autres indiquent que l'opération mérite d'être considérée car elle aurait l'avantage de concerner l'ensemble des communes.

Il conviendrait peut être de la redimensionner en ne retenant qu'un ou deux bâtiments par commune qui posent problème et pour lesquels des solutions doivent être trouvées.

La question sera donc réexaminée lors d'un prochain Conseil Communautaire.

## **Film sur l'artisanat d'art**

Un dossier de demande de subvention Leader a été déposé au printemps 2011 concernant le projet de village d'art d'Huriel. Une subvention de 28 345 € a été accordée sur une dépense estimée à 51 537 €. Cette subvention se répartit comme suit :

	<u>Coût</u>	<u>Subvention</u>
- Mise en place d'une signalétique forte :	30 473 €	16 760 €
- Film :	1 850 €	1 017 €
- Marché artisanat :	2 135 €	1 174 €
- Stand pour artisans :	3 365 €	1 850 €
- Pose d'une œuvre d'art :	10 000 €	5 500 €
- Voyage à Ornans :	3 713 €	2 042 €

## **Point sur les subventions acquises en 2011**

Un document relatant les subventions acquises depuis le début de l'année est remis à chaque participant. Un montant de subvention de 543 000 € a été obtenu depuis le mois de janvier.

## **Questions diverses**

- ✓ Signalétique

Le Président propose au Conseil Communautaire la prise de deux délibérations :

- *La première concernera une demande auprès des services de l'Etat :*

- pour signaler Huriel sur la RCEA dans le sens Allier Creuse
- pour que soit remis le panneau d'Huriel avec la Toque et celui du plan d'eau de Treignat.

- *La seconde concernera le Conseil Général :*

- pour signaler Huriel dans Montluçon et à Chambérat

✓ Atelier du luthier

Le Président a reçu, le jour même, une proposition de rachat de leurs locaux par les jeunes luthiers d'un montant de 95 000 €. Il rappelle que le Conseil Communautaire leur avait fait une proposition de vente à 105 000 € en 2010 et que l'estimation des domaines était de 102 000 €.

- Après en avoir débattu le Conseil Communautaire accepte cette vente à l'unanimité moins une voix, Monsieur Braud indiquant qu'il lui paraît anormal de consentir une diminution de prix à des privés sur une opération bénéficiant de fonds publics.
- Le Conseil Communautaire décide par ailleurs de regarder le taux de l'emprunt contracté pour cette action afin de déterminer s'il convient de le rembourser ou de le conserver et d'autofinancer une nouvelle opération.

✓ ZDE Communauté de Communes Boischaud-Marche

La Communauté de Communes du Pays d'Huriel doit donner son avis sur le projet de ZDE initié par la Communauté de Communes Boischaud-Marche.

- Après en avoir débattu le Conseil Communautaire donne un avis favorable moins une abstention.

✓ Point sur les projets de structures Petite Enfance

**Huriel** : le projet de micro crèche fait aujourd'hui l'objet d'un APS. Une réunion associant tous les services intervenant sur ce type de projet aura lieu prochainement.

**La Chapelaude** : un projet de construction neuve d'une MAM a été élaboré par un architecte (250 000 €) néanmoins la commune est inquiète car elle n'a plus aujourd'hui d'assistante maternelle pour gérer la MAM.

**Chazemais** : un projet d'un montant de 80 000 € pour une MAM avait également été élaboré mais aujourd'hui la commune n'a plus de candidate.

**Saint Martinien** : un projet de MAM a été travaillé sur un local existant (120 000 € de travaux) mais la commune n'a aucune assistante maternelle intéressée.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée. La prochaine Assemblée Générale est fixée au lundi 17 octobre 2011 à 18 H 00 à la salle des fêtes de La Chapelaude.